RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

19.24 INVESTISSEMENT
Société à responsabilité limitée
au capital de 610 000 euros
Siège social : Clos de Bel Event II - 3B Le Grand Bas Champ
35350 ST COULOMB
842 371 031 RCS ST MALO

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 12 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 12 juin,
A 10 heures,

La Société HED, Société par actions simplifiée au capital de 1 378 160 euros, ayant son siège social Clos de Bel Event II - 3B Le Grand Bas Champ 35350 ST COULOMB, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 839 918 026 RCS st malo-35400, représentée par représentée par Monsieur Julien DABOUT en sa qualité de Président,

Propriétaire de la totalité des 610 000 parts sociales de 1 euros composant le capital social de la Société 19.24 INVESTISSEMENT,

Associée Unique de ladite Société,

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

A PRIS LES DECISIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Rectification d'une erreur matérielle lors du transfert de siège,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée unique, constate l'erreur matérielle intervenue lors du transfert de siège de la Société en date du 1er octobre 2024, indiquant un lieudit non existant dans l'adresse du siège social.

En conséquence l'Associée unique, décide de rectifier l'erreur matérielle susvisée et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : ZA Bel Event 35350 ST COULOMB."

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

JD

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

La société HED
Représentée par Monsieur Julien DABOUT
Associée unique

